

Réf: Dossier N° 126454

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRESTIGE OUATT »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS
NON LOIN DU TAPIS ROUGE, Lot 637, Ilot 51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/06/2022, et enregistrés au CEPICI le 10/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTIGE OUATT »

Objet : TRANSPORT DE COLIS, VISA DE DUBAÏ, COMMERCE, IMPORTATION ET VENTE DE VEHICULE D'OCCASION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS
NON LOIN DU TAPIS ROUGE, Lot 637, Ilot 51

Dirigeant(s) : M OUATTARA AMIDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07350 du 16/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36919/GTCA/RC/2022 du 16/08/2022

